

## Comité consultatif de circulation et du transport actif

### Carignan renforce son approche en sécurité routière et place le transport actif au cœur de ses priorités

**CARIGNAN, Vendredi 20 mars 2026.** – Dans la continuité de ses actions visant à améliorer la sécurité sur son territoire, la Ville de Carignan a récemment procédé à une analyse des enjeux de circulation à la lumière des travaux de son comité consultatif, réalisés dans le cadre de la Semaine de la courtoisie au volant.

Cette analyse a permis de dégager un constat encourageant : les demandes citoyennes liées à la circulation et à la sécurité routière sont en diminution, témoignant des efforts déployés par la Ville au cours des dernières années. Ces efforts se reflètent directement dans l'évolution des demandes, en baisse constante depuis 2020, passant de 100 demandes en 2020 à 71 en 2021, 55 en 2022, 55 en 2023, 51 en 2024 et 32 en 2025.

#### Des actions concrètes qui portent fruit

Au fil du temps, Carignan a mis en place plusieurs mesures structurantes pour améliorer la sécurité sur son réseau routier. Le territoire compte aujourd'hui 20 afficheurs de vitesse et près de 100 balises centrales installées chaque été afin de sécuriser les traversées et apaiser la circulation.

Parallèlement, la Ville a procédé à de nombreux ajustements réglementaires, avec 21 modifications au règlement 508 et 9 modifications au règlement 512 au cours des six dernières années.

Ces interventions, combinées aux campagnes de sensibilisation et au suivi rigoureux des requêtes citoyennes, contribuent directement à la diminution observée des demandes et à une meilleure cohabitation entre les usagers de la route.

#### Un comité renouvelé pour une vision élargie

La Ville de Carignan a fait évoluer son comité pour l'année 2026, désormais connu sous le nom de « Comité de circulation et transport actif », en remplacement du « Comité de circulation et sécurité routière ».

Ce changement reflète une orientation claire du conseil municipal et de la direction générale, soit d'élargir la réflexion en matière de mobilité en intégrant pleinement le transport actif aux travaux du comité.

En plus d'assurer la sécurité du réseau routier, le comité a maintenant le mandat de considérer de façon proactive les déplacements à pied, à vélo et les autres modes actifs, afin de mieux répondre aux réalités actuelles et futures du territoire.

*« Le transport actif doit être considéré comme une priorité dans nos réflexions et nos décisions. Les enjeux de mobilité doivent être abordés de manière proactive, en tenant compte de l'ensemble des usagers de la route. Le transport actif est bénéfique, tant pour la santé que pour la qualité de vie, et doit occuper une place importante dans le développement du territoire de Carignan. »,* souligne le maire de Carignan, Patrick Marquès.

### **Poursuivre les efforts, avec une approche proactive**

Bien que la diminution des demandes soit un signal positif, le conseil municipal et la direction générale sont d'avis qu'il est essentiel de poursuivre les efforts et de bonifier les interventions, notamment en matière de prévention, d'aménagement et de promotion du transport actif.

Les travaux du comité continueront d'alimenter les décisions du conseil municipal, avec une volonté claire d'agir en amont des problématiques et offrir des milieux de vie toujours plus sécuritaires et conviviaux.

### **Source et renseignements :**

Ville de Carignan